

Séminaire DCE France-Pologne Varsovie 12 Juin 2015

Des atouts et des outils pour faciliter la mise en œuvre de la DCE en France

Patrick WEINGERTNER, Directeur Interrégional Nord-est Onema

Des atouts et des exemples d'outils qui ont facilité la mise en oeuvre en France:

1) ATOUTS

2) OUTILS: PAOT, OSMOSE, SYSTÈME

D'INFORMATION SUR L'EAU

1) Atouts pour la mise en œuvre de la DCE en FRANCE

4 axes d'analyse pour la France :

- un atout : une expérience solide de la planification concertée
- une question : l'estimation du bon état... Problème scientifique mais aussi enjeu sociétal ?
- un défi : garantir le passage de la planification de bassin à la mise en oeuvre concrète des actions au niveau local
- une opportunité : la DCE au service de l'équilibre des territoires

Une expérience solide de la planification concertée

1) Une gestion par bassin versants depuis la loi de 1964, un SDAGE depuis la loi de 1992 :

- un parlement de l'eau par bassin : le Comité de bassin
- une agence de l'eau pour :
 - collecter des moyens,
 - les répartir de façon priorisée sur le territoire, une réelle expérience de la concertation avec les acteurs

2) la DCE considérée comme une priorité :

- une organisation et des moyens concentrés sur sa mise en œuvre,
- environ 2 Mds € d'aides publiques mobilisées chaque année pendant 6 ans + les moyens humains

Une Question:

l'estimation du bon état... Problème scientifique ou enjeu sociétal ?

•Risque de démobiliser les acteurs car variabilité des méthodes dans le temps et l'espace:

– difficulté à établir des comparaisons, à savoir comment le milieu évolue

– impression que « *ça ne s'améliore jamais* »

•S'appuyer sur d'autres enjeux (santé,..)

•Communiquer avec les acteurs

Un Défi : Réussir le passage à l'action

- **Une difficulté vécue : passer de la « théorie » à la pratique**
Un défi : garantir le passage de la planification au niveau global du bassin à la mise en oeuvre concrète des actions au niveau local (plans d'action opérationnels territorialisés)
- **Prioriser l'action : pour être collectivement plus pertinents, concentrer les moyens sur les « vrais » défis à relever, informer et mobiliser les maitres d'ouvrage...**

Un impératif: réussir la synergie entre les acteurs

- **Piste d'amélioration 1 : une complémentarité plus affirmée entre les leviers réglementaires et financiers**
- **Piste d'amélioration 2 : mobiliser les maîtres d'ouvrage sur les enjeux et un changement d'approche : de la « logique de guichet » (*répondre à la demande*) à la « logique de résultats » (*agir là où cela est le plus utile*)**
- **Piste d'amélioration 3 : tirer parti d'un suivi et d'une évaluation partagés**

Une opportunité: la DCE au service du développement et de l'équilibre des territoires

- **Faire mieux en dépensant moins ...Favoriser des solutions adaptées aux enjeux et aux moyens mobilisables (*rural/urbain*)...**
- **Valoriser un environnement mieux préservé...Expliquer des avancées « utiles » plus que « juridiquement requises »...**
- **Faire jouer la solidarité de bassin...Répartition quantitative, adaptation au changement climatique, protection des captages, réduction des risques d'inondations...**

2) OUTILS: Les PAOT

Le Plan d'Action Opérationnel Territorialisé est élaboré au niveau de chaque département au sein de la MISEN.

- **Il définit les actions précises à mettre en œuvre au niveau territorial pour réaliser le programme de mesure :**
nature exacte des travaux, maître d'ouvrage, coût et modes de financement, calendrier
- **Il fixe les priorités** et la répartition dans le temps
- **Il concerne tous les domaines:**
agriculture, industrie, pollutions diffuses, assainissement, restauration de cours d'eau, continuité écologique,.....
- **Il est mis à jour chaque année**

OUTIL OSMOSE

Outil de Suivi des Mesures Opérationnelles Sur l'Eau

- **Outil commun à tous les services de l'Etat et aux Agences de l'Eau : Référentiel commun de gestion des actions des programmes de mesures (définition de l'action,cout,qui quoi,comment ,quand,.....)**
- **Objectifs :**
 - **Faciliter le pilotage des PDM**
 - **Connaitre l'état d'avancement des mesures**
 - **Faciliter le rapportage sur les réalisations**
 - **Disposer d'indicateurs et pouvoir réaliser des synthèses**

OUTIL SIE

Systeme d'Information sur l'Eau

- **Outil de partage et mise à disposition des données sur l'eau du secteur public:** ressources, milieux aquatiques, usages ,pressions, services ,risques)
- **Objectifs :**
 - Vérifier la conformité des dispositifs et le respect de nos obligations/ Rapportage
 - Fourniture de données et information du public
 - Aide à la décision pour définir la politique de l'eau (planification, police, risques,...)
 - Evaluation des politiques publiques

Merci de votre attention